

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 416

présenté par

M. Potterie, Mme Chapelier, Mme Magnier, Mme Firmin Le Bodo, M. Ledoux, M. Becht,
Mme Zannier, M. Herth, Mme Lemoine et Mme Valérie Petit

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2 QUINQUIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.